

Madame, Monsieur,

Le jeudi 15 mai, l'enseignant de votre enfant sera absent en raison d'un mouvement social.

Les syndicats de l'Education nationale, les organisations lycéennes et étudiantes, la FCPE, les mouvements pédagogiques, les associations complémentaires de l'Ecole, appellent à nouveau à la mobilisation le Jeudi 15 mai 2008.

Les syndicats des trois fonctions publiques appellent aussi les fonctionnaires à la grève et aux manifestations le 15 mai

Le budget de rigueur et les suppressions de postes qui en découlent ont des conséquences néfastes sur la qualité du service public dans l'Education nationale.

Les nouveaux programmes pour l'école traduisent une vision passéiste et rétrograde de l'école. Ils fragilisent tout le parcours scolaire de votre enfant y compris en remettant en cause la maternelle dans son objectif d'offrir à tous les enfants une première expérience de scolarisation réussie.

Dans le second degré, la transformation des postes en heures supplémentaires, la réforme du lycée menée avec précipitation déstabilisent les équipes.

Nous sommes contraints de recourir à ce moyen d'action qui va priver votre enfant d'enseignement pour cette journée.

Nous sommes aussi conscients de la gêne pratique que cela risque de vous occasionner, mais la cause que nous défendons, et pour laquelle nous allons perdre une journée de salaire, vous concerne aussi, puisqu'il s'agit de se mobiliser

- Pour obtenir des budgets ambitieux qui permettent une transformation de l'Ecole,
- Pour mettre en oeuvre une autre politique éducative visant la réussite de tous les élèves

C'est donc la qualité de l'enseignement que nous entendons défendre par cette action.

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre solidarité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.